

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Band: 76 (1978)

Heft: 8

Rubrik: SIA FKV Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure = SIA GRG groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SIA|FKV SIA|GRG

Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure
Groupe spécialisée des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Fachexkursion Seeland

Im Anschluss an die Konferenz der Amtsstellen für das Meliorationswesen führt die Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure des SIA am

Freitag, 15. September 1978, nachmittags
und

Samstag, 16. September 1978, vormittags

die schon vor einiger Zeit angekündigte

Fachexkursion Seeland

durch, zu der wir alle Interessierten und ihre Damen herzlich einladen. Im Rahmen der Gesamtmelioration

des Seelandes werden folgende Probleme zur Diskussion kommen:

- Kanalbau
- Pumpstationen
- Ausscheidung von Naturschutzgebieten
- Ausscheidung der zukünftigen Umfahrungsstrasse
- Baulandumlegungen
- Übersandungen
- Kulturtechnik und Archäologie

Die Mitglieder der FKV werden Programm und Anmeldekarte mit persönlicher Post erhalten. Nichtmitglieder können die Unterlagen beziehen beim Generalsekretariat des SIA, Postfach, 8039 Zürich.

Vorstand der FKV

VSVT ASTG

Verband Schweizerischer Vermessungstechniker
Association suisse des techniciens-géomètres

48e Assemblée générale de l'ASTG

Le 11 mars 1978 à 14 h 15 le président central M. F. Loosli ouvre la 48e assemblée générale de l'ASTG à l'hôtel Union à Lucerne et salue quelque 130 membres présents et de nombreux invités.

M. Bächli, président de la section de Lucerne, salue l'assistance au nom de la section et la remercie d'être venue à l'assemblée générale.

M. le Conseiller national Dr Muheim transmet les salutations du Conseil d'Etat lucernois et donne un aperçu historique sur la ville de Lucerne qui célèbre cette année son 800e anniversaire. Il exprime ses meilleurs vœux à notre association pour l'avenir et pour la présente assemblée.

C'est Karl Huber qui fonctionnera comme traducteur et comme scrutateurs MM. P. Röthlisberger, P. Gobeli, B. Hauswirth, H. Wentziker et W. Hofmann.

Procès-verbal et rapports annuels

Le procès-verbal de l'AG 1977 est adopté sans opposition. A propos du rapport du président central, M. Schaeffeler, remarque qu'il devrait toujours mentionner le mouvement des membres, la situation des apprentis (nombre) et la situation du registre des ingénieurs, architectes et techniciens.

Ce rapport ainsi que les rapports du rédacteur, des commissions et de l'office de placement sont adoptés à l'unanimité.

Finances

Le caissier H. Lehner présente comme de coutume les comptes annuels 1977 qui sont adoptés à l'unanimité.

Vu l'excédent de recettes de Fr. 4204.80 la cotisation 1978 peut être maintenue sans changement. Le budget 1978 est adopté sans opposition.

Quant à l'appartement de Loèche-les-Bains qui nous a causé tant de soucis, la situation s'améliore et l'on entrevoit le moment où la caisse de notre association sera déchargée. La location joue beaucoup mieux cette année et tant la réclame que la publication dans le journal a trouvé un écho favorable, nous rapporte M. Oggier. Son rapport est adopté sans discussion.

Formation et statut professionnels

Le nouveau règlement des cours admis par l'OFIAMT est en vigueur à titre provisoire. Ce nouveau règlement peut être obtenu auprès du Secrétariat central.

Selon le rapport de M. Kaiser, le projet sur l'image de la profession sera illustré cette année encore et la répartition des frais entre les différentes branches de la profession sera établie. Ce projet peut d'ores et déjà être consulté auprès du conseiller professionnel.

Contrat de travail

M. Gysin, président de la Commission, commente le projet de la nouvelle convention collective sur les salaires.

Son rapport annuel présente quelques nouveautés notables: différenciation des salaires selon les années de pratique et non l'âge; échelle des salaires pour techniciens ETS et arbitrage pour conflits entre patrons et employés.

Les négociations avec les employeurs se poursuivront cette année pour établir une convention qui sera alors soumise aux différentes sections pour approbation.